

Lundi 21 septembre 2026

Au Collège Doctoral Européen, 46 boulevard de la Victoire, 67000 Strasbourg

Démanteler Fessenheim : Entre Effacement et Transmission

Inscription obligatoire, en présentiel et en visioconférence.

Dates limites : 15 sept. pour l'inscription en présentiel / 20 sept. pour l'inscription en visioconférence.

Un service d'interprétariat français-anglais et anglais-français sera disponible sur place uniquement.

Le parc électronucléaire français a pour spécificité d'être à la fois important et standardisé : il comprend 56 réacteurs à eau pressurisée (REP) de deuxième génération en fonctionnement reposant sur une technologie commune. Le Centre nucléaire de production d'électricité (CNPE) de Fessenheim occupe une place singulière dans l'histoire du nucléaire français. Premier site du parc électronucléaire national mis en production, et engagé aujourd'hui dans un processus de démantèlement immédiat après l'arrêt définitif de ses réacteurs, sa fermeture et son démantèlement interpellent en général : quelles sont les reconfigurations sociales et territoriales, quels sont les enjeux environnementaux et sanitaires associés à la fin de vie de cette infrastructure nucléaire ?

Suite à la publication du décret de démantèlement du CNPE de Fessenheim du 1er mai 2026 (Décret n°2026-336), l'OHM Fessenheim organise une journée d'étude autour de « ce qui est transmis » dans le cadre du démantèlement d'une infrastructure nucléaire.

Le démantèlement est une opération strictement réglementée. Les pratiques retenues et mises en œuvre répondent à des normes particulières. Normes et pratiques vont façonner des formes particulières d'héritages, qu'il s'agisse de traces, de savoirs, de matériaux, d'objets, de récits ou d'archives. Quelles formes de transmission les dispositifs actuels du démantèlement produisent-elles ? A l'inverse, quelles autres pratiques et réglementations pourraient être mises en œuvre, pour quels autres effets ?

Programme

08h30-09h30 : Accueil

09h30-10h50 : Session 1 – Droit et Pratique du Démantèlement en France, en 2026

Comment le Droit Appréhende le Démantèlement d'une Installation Nucléaire : le Cas de la Centrale de Fessenheim, Entre Disparition et Mémoire.

***Marc Léger**, Professeur émérite de l'Institut national des sciences et techniques nucléaires (INSTN), Chercheur associé au laboratoire CHROME (Université de Nîmes).*

Les Projets de Démantèlement, Entre Logique de Contrôle et Démarche d'Enquête.

***Stéphanie Tillement**, Enseignante-chercheure en sociologie, IMT Atlantique, Chaire RESOH, LEMNA.*

Pause

11h00-12h20 : Session 2 – Mettre en Mémoire la Radioactivité, Approches Différenciées

Le Démantèlement de la Centrale Nucléaire de Fessenheim, Entre Effacement des Mémoires et Persistance du Même

***Thierry de Laroche Lambert**, chercheur associé émérite à l'Institut FEMTO-ST, docteur en énergétique, chaire supérieure de Physique et Chimie.*

Le Programme Mémoire des Stockages de Déchets Radioactifs pour les Générations Futures

***Florence Poidevin**, ANDRA, Responsable du programme Mémoire.*

Pause Déjeuner

14h00-16h00 : Session 3 – Les Mémoires dans les Territoires Nucléarisés

Between Closure and Transmission: Commemorating Nuclear Harm at Semipalatinsk

***Olga Feldberg**, Université de Haute Alsace, GeoNuFe project.*

Pioneers and Guinea Pigs: the Contested Nuclear Memory of Latina's Power Plant (Italy).

***Davide Orsini**, Principal Investigator of (Dis)Empowered Communities: A Comparative Study of decommissioning Nuclear Sites, Volkswagen Stiftung Change! Fellow, Rachel Carson Center for Environment and Society, Ludwig-Maximilians Universität, Munich, Germany.*

De Brennilis à Fukushima : Traces d'une Mémoire Populaire dans l'Espace et l'Atmosphère

***Gabriel Martinaud et Mathieu Gaulène**, UPR CHROME, UPR Projekt, Nîmes Université.*